



David & Erica Frazer (873) 888-9990 info@festeburg.ca
529 route 210, Cookshire-Eaton, QC J0B1M0

Contrat de Vente de Chiots

Renseignements sur l'Acheteur:

Nom: _____

Adresse: _____

Numéro(s) de téléphone: _____

Courriel: _____

Nom du Propriétaire si différent de l'Acheteur: (le nom qui sera sur le papier d'enregistrement)

Numéro de membre CCC, si applicable: _____

Informations du Chiot:

Nom du chiot (max 20 caractères): _____

Sexe _____ Date de naissance _____ Numéro de micropuce _____

Père _____

Mère _____

Engagements et obligations du Vendeur:

- Le Vendeur enverra une copie de l'Inscription CKC pour le chiot à l'Acheteur dès que ce sera disponible. L'Acheteur doit fournir le nom de son choix pour le nom officiel enregistré, idéalement avant de ramasser le chiot, ou au plus tard 5 jours après la date de ramassage. Si le nom est rejeté par le CKC le Vendeur contactera l'Acheteur pour un autre nom. Le traitement des documents d'enregistrement du CKC peut prendre 4-5 mois.
- Le vendeur inscrira l'acheteur à une assurance pour animaux de compagnie gratuite d'une durée d'un mois auprès de Trupanion. L'acheteur accepte de recevoir des communications de Trupanion, sauf indication contraire.
- Le Vendeur fera vérifier l'état de santé du chiot par un vétérinaire et fera effectuer les premiers vaccins et vermifuges ainsi que le tatouage ou la micropuce du chiot avant la date d'achat.
- Le Vendeur fournira un kit pour chiot. Si l'acheteur ne souhaite pas utiliser la même nourriture que le vendeur, nous vous remettons un petit sac de la nourriture que le chiot mange actuellement. La transition doit se faire progressivement, en augmentant petit à petit la quantité de la nouvelle nourriture et en diminuant celle de l'ancienne.
- Le Vendeur fournira des photos des parents du chiot, ainsi qu'une copie de leurs papiers d'enregistrement, pedigrees et tout autre document pertinent.

Garantie de santé génétique:

- Le Vendeur garantit que le chiot n'est pas atteint des problèmes de santé congénitale et génétique potentiellement mortels qui suivent. Les parents des chiots sont testés pour le gène muté qui peut conduire à une myélopathie dégénérative et ont été testés d'avoir des hanches et des coudes qui respectent ou dépassent les normes d'élevage, pour garantir que la descendance n'aura pas de problèmes de dysplasie due à l'hérédité. **Remarque:** la dysplasie est souvent causée par des conditions environnementales inappropriées telles qu'un exercice excessif à un jeune âge, monter ou descendre des escaliers, une mauvaise nourriture, l'obésité, etc.
- Si avant l'âge de deux ans, votre chiot est diagnostiqué par un vétérinaire comme étant dans un état nécessitant une euthanasie en raison de défauts congénitaux ou héréditaires, ou si une condition existante, telle qu'un souffle cardiaque, s'aggrave au point que le chien ne peut plus mener une vie normale pour cette raison, le Vendeur doit recevoir une copie de la décision d'un vétérinaire agréé dans les cinq jours ouvrables. Le Vendeur remplacera le chiot dès qu'un chiot de qualité égale sera disponible. Le Vendeur n'émettra aucun remboursement. L'Acheteur est responsable des frais de transport liés au remplacement du chiot. Le Vendeur n'est pas responsable des factures vétérinaires qui pourraient survenir au cours de la vie de votre chiot à l'âge adulte. Le Vendeur n'est pas responsable des problèmes physiques causés par des blessures, un exercice inapproprié, une mauvaise alimentation ou tout autre problème physique qui n'est pas directement causé par des problèmes de santé génétiques ou congénitaux.

- Cette garantie est nulle si l'Acheteur ne respecte pas les recommandations de l'éleveur telles que définies dans la section «Engagements et obligations de l'Acheteur». Cette garantie s'applique uniquement au propriétaire d'origine et est nulle si le chien est transféré ou vendu à un autre propriétaire.

Engagements et obligations de l'Acheteur:

- L'Acheteur doit effectuer le paiement complet avant de quitter les lieux avec son chiot. L'Acheteur doit alors assumer l'entière responsabilité de la santé, des soins et de la formation de son chien.
- L'Acheteur déclare être entièrement satisfait et renonce à toutes les réclamations concernant l'apparence et la conformation du chien. Aucun remboursement ne sera émis en aucune circonstance.
- L'Acheteur s'engage à prendre soin du chien de manière adéquate et raisonnable et à fournir des soins de santé préventifs de routine, y compris mais sans s'y limiter à, la vaccination, la prévention des parasites et la prévention du ver du cœur. L'Acheteur assumera tous les frais vétérinaires et les frais de soins de santé à partir du moment où le chiot quitte les lieux.
- L'Acheteur s'engage à fournir une alimentation adéquate et adaptée. Le vendeur recommande [les aliments pour chiots TLC Whole Life](#). Le vendeur déconseille les régimes à base d'aliments crus en raison de graves risques pour la santé et la sécurité, tant pour les animaux que pour les personnes qui les entourent.
- L'Acheteur s'engage à fournir un exercice et une formation adaptés à son âge. Le Vendeur recommande à l'Acheteur de suivre des cours d'obéissance en classe ou en ligne.
- L'Acheteur s'engage à respecter les termes du contrat de non-reproduction CKC, qui sera annexé au présent contrat. Le Vendeur recommande à l'Acheteur de consulter son vétérinaire pour obtenir son avis sur l'âge idéal pour la stérilisation.

Signature de l'Acheteur _____ Date: _____

Signature du Vendeur _____ Date: _____